

Sondage auprès des fonctionnaires électoraux à la suite de la 43^e élection générale fédérale

Sommaire exécutif

Produit pour Élections Canada

Juin 2020

Numéro du contrat : 05005-18-0802

Date d'attribution du contrat : le 18 mars 2019

Pour en savoir plus sur ce rapport, veuillez communiquer avec Élections Canada à roppor@elections.ca.

This report is also available in English.

Sommaire

Élections Canada a fait réaliser par Phoenix SPI un sondage téléphonique auprès des fonctionnaires électoraux à la suite de la 43^e élection générale, tenue le 21 octobre 2019. Comme pour les précédents sondages sur une élection générale, celui-ci avait pour but d'évaluer les opinions des fonctionnaires électoraux sur diverses questions électorales et sur la qualité des services d'Élections Canada. Le questionnaire comprenait toutefois des éléments nouveaux cette année, notamment sur l'arrivée de nouveaux produits et services et sur des sujets comme l'absentéisme et le harcèlement au travail, et les agents de recrutement ont été ajoutés à la population étudiée. Le questionnaire comprenait aussi un ensemble étoffé de questions générales visant à présenter sous un nouveau jour les caractéristiques sociodémographiques des fonctionnaires électoraux. Dans la mesure du possible et lorsque c'était pertinent, les résultats du sondage ont été comparés avec ceux des sondages réalisés après les 40^e, 41^e et 42^e élections générales fédérales.

Le sondage téléphonique, d'une durée de 20 minutes, a été réalisé auprès d'un échantillon aléatoire stratifié de 4 251 fonctionnaires électoraux du 14 décembre 2019 au 12 janvier 2020. Les données du sondage ont été pondérées de manière à représenter exactement la distribution des fonctionnaires électoraux par région, type d'emploi, bureau de scrutin et type de bureau de scrutin. Compte tenu du nombre de participants, les résultats du sondage présentent une marge d'erreur de ± 1,5 point de pourcentage, 19 fois sur 20.

Processus et modes de recrutement

Les fonctionnaires électoraux étaient plus susceptibles d'avoir appris qu'il était possible de travailler à l'élection fédérale de 2019 parce qu'ils avaient travaillé lors d'une élection précédente (38 %) ou par le bouche-à-oreille d'amis, de parents ou de collègues (38 %). Moins ont pris connaissance de cette possibilité sur le site Web d'Élections Canada (11 %) ou sur un autre site Web (8 %).

Un peu plus de la moitié des agents de recrutement et des agents adjoints de recrutement ont dit qu'il avait été facile de recruter des particuliers pour travailler dans les bureaux de scrutin le jour de l'élection (57 %) et les jours de vote par anticipation (57 %). Même si le recrutement a été jugé facile dans l'ensemble, 59 % des agents et des agents adjoints se sont dits insatisfaits du Système de gestion du recrutement (SGR). De ces répondants insatisfaits, la plus grande partie (59 %) ont donné comme raison les fonctionnalités limitées du SGR.

Environ les deux tiers (68 %) des agents et agents adjoints de recrutement ont dit avoir eu besoin d'embaucher des préposés au scrutin bilingues ou parlant la langue officielle en situation minoritaire dans leur circonscription. Trois sur dix (31 %) ont rapporté avoir eu du mal à y parvenir. Environ le tiers (34 %) de ces répondants ont fourni des mesures d'adaptation à des candidats pour les aider à passer l'entrevue ou à suivre la formation.

Formation et niveau de préparation

Plus de huit préposés au scrutin sur dix (83 %) se sont déclarés très ou plutôt satisfaits de la séance de formation. Le niveau de satisfaction par rapport à la formation n'a presque pas changé depuis dix ans : il était de 86 % en 2008, de 83 % en 2011 et de 84 % en 2015. À peu près un tiers des répondants insatisfaits de la formation ont pointé du doigt la qualité de la formation (34 %) et le manque d'information fournie (32 %).

Quatre-vingt-huit pour cent (88 %) des préposés au scrutin ayant fait au moins un de leurs quarts de travail prévus ont dit que leur formation les avait plutôt ou très bien préparés à exécuter leurs tâches lors de l'élection fédérale. Il s'agit donc d'une baisse par rapport au niveau de préparation record de 96 % observé en 2015. Signalons que cette baisse est particulièrement prononcée chez

les préposés au scrutin ayant affirmé qu'ils étaient très bien préparés, dont le pourcentage est passé de 63 % en 2015 à 39 % en 2019.

Expérience de travail dans les bureaux de vote

Neuf préposés au scrutin sur dix (90 %) se sont dits satisfaits de la façon dont la dernière élection fédérale s'est déroulée, y compris 53 % qui se sont déclarés très satisfaits. Le niveau de satisfaction quant au déroulement de l'élection demeure inchangé par rapport à 2015. Toutefois, le niveau de satisfaction global demeure légèrement en dessous des 93 % de réponses positives observées en 2011.

Neuf préposés au scrutin sur dix (91 %, soit quatre points de pourcentage de plus qu'en 2015) ont estimé que le bâtiment où ils ont travaillé convenait aux besoins d'une élection. De plus, 90 % des superviseurs de centre de scrutin, des scrutateurs et des agents d'inscription ont trouvé facile d'inscrire les électeurs, et 63 % ont trouvé cela très facile. L'indice de facilité perçue concernant l'inscription des électeurs s'est donc amélioré depuis 2015, quand 86 % des superviseurs de centre de scrutin, des scrutateurs et des agents d'inscription avaient indiqué que le processus d'inscription était facile.

Outre cette amélioration, la plupart des préposés étaient d'accord pour dire que la circulation des électeurs aux bureaux de scrutin était ordonnée : 71 % l'ont estimée ordonnée tandis que 25 % l'ont jugée plutôt ordonnée. Le niveau de satisfaction quant à la circulation des électeurs (95 %) est demeuré à peu près le même qu'aux élections précédentes : il était de 94 % en 2008, de 95 % en 2011 et de 93 % en 2015.

Satisfaction par rapport au matériel électoral

Dans une proportion de neuf sur dix (92 %), les membres du personnel des bureaux de scrutin se sont déclarés satisfaits du matériel électoral qu'on leur a fourni, et 61 % d'entre eux se sont dits très satisfaits. Ici encore, le taux de satisfaction se maintient : 89 % des répondants étaient satisfaits en 2015 et 90 % en 2011. Il convient toutefois de signaler que la proportion des préposés au scrutin très satisfaits de ce matériel a notablement augmenté depuis 2015, passant de 52 % à 61 %. Parmi les répondants insatisfaits du matériel fourni, 33 % n'ont pas aimé les guides et 22 % n'étaient pas satisfaits des directives pour la fermeture de bureaux de scrutin.

Exigences d'identification des électeurs

Les répondants ont indiqué presque à l'unanimité que l'identification des électeurs s'était bien déroulée à leur bureau de scrutin, soit plutôt bien (20 %), soit très bien (79 %). Les préposés au scrutin ont été plus nombreux qu'en 2015 à trouver que le processus d'identification avait fonctionné comme sur des roulettes (79 % en 2019 contre 68 % en 2015). Ils ont été 96 % à juger que la carte d'information de l'électeur avait facilité l'identification. Parmi les agents d'inscription et les scrutateurs, 98 % ont jugé qu'ils étaient plutôt bien préparés (20 %) ou très bien préparés (78 %) à faire respecter les exigences d'identification des électeurs, soit le même scénario qu'en 2015, quand 97 % des agents d'inscription et des scrutateurs avaient dit s'être sentis bien préparés pour cette tâche.

Absentéisme des préposés au scrutin

Parmi les préposés au scrutin, 95 % ont dit avoir travaillé tous les quarts prévus à leur horaire. Seuls 3 % étaient absents à tous leurs quarts de travail, et 2 %, à au moins l'un d'eux. Parmi les préposés au scrutin ayant manqué au moins une partie d'un quart de travail, 39 % ont attribué leur absence à un problème de santé physique ou à une blessure musculosquelettique. Viennent ensuite les répondants (22 %) ayant mis leur absence sur le compte d'un conflit avec leur emploi, leurs études ou une autre obligation et ceux (11 %) qui ont invoqué une urgence familiale.

Du côté des agents et agents adjoints de recrutement, environ huit sur dix (82 %) ont dû remplacer des préposés qui ne se sont pas présentés. Parmi les préposés au scrutin ayant rapporté qu'un collègue s'était absenté pour une partie ou la totalité de son quart de travail, trois sur quatre (75 %) ont dit que cette absence n'avait eu aucune incidence (38 %) ou une incidence mineure (37 %).

Conditions d'emploi

Plus de la moitié (54 %) des travailleurs électoraux ont trouvé leurs conditions d'emploi très bonnes, en plus des 38 % qui ont jugé leurs conditions assez bonnes. Au total, ce sont donc 92 % des travailleurs électoraux qui ont évalué positivement ce facteur. Le taux de satisfaction à l'égard des conditions d'emploi n'a pas vraiment changé depuis 2015 (94 % en 2015 contre 92 % en 2019). Ce qui a changé, c'est la proportion des préposés qui répondent que leurs conditions sont très bonnes; celle-ci est passée de 63 % en 2015 à 54 % en 2019.

Enfin, 80 % des préposés au scrutin ont déclaré être plutôt ou très satisfaits de leur rémunération horaire. Ici encore, rien n'a vraiment changé depuis 2015, quand ils étaient 81 % à donner ces réponses.